

Objet : Restauration et valorisation de terrasses en pierre sèche, programme 2012-2013

Les murs et terrasses en pierre sèche constituent des éléments originaux des paysages des Baronnies Provençales. En effet, pour les secteurs de pente bien exposés, leur aménagement a permis le développement de la culture de la vigne et de l'arboriculture, à commencer par l'olivier.

Toutefois, depuis les années 1880 pour la vigne et les années 1950 pour l'olivier, ces secteurs ont été abandonnés, à la suite de la crise du phylloxera et parce qu'ils n'étaient pas adaptés aux évolutions des techniques agricoles et à la mécanisation. La préservation de terrasses en pierre sèche a été reconnue lors de l'élaboration du projet de Pnr comme un enjeu paysager et patrimonial et figure notamment dans les mesures I.4.2. « Renouveler l'approche des patrimoines paysagers caractéristiques des Baronnies Provençales » et I.4.3 « Partager la connaissance des patrimoines immatériels culturels associés aux usages du territoire ».

Mais cet enjeu ne saurait être envisageable que dans le cadre de nouvelles formes de valorisation de ces terrasses qui restent à déterminer. Il doit aussi associer le plus étroitement possible les habitants du territoire car cette préservation ne pourra être pertinente que si un plus grand nombre s'approprie ces techniques de construction et de restauration.

Une première action dans ce domaine vise donc à soutenir un programme de restauration de terrasses en pierre sèche, dans le cadre de formations destinées aux habitants. Le secteur proposé est celui de l'Espace Naturel Sensible des Perdignons, propriété de la commune de Châteauneuf-de-Bordette. Cet ensemble est directement rattaché à une ferme construite au cours de la première moitié du XIXe siècle aujourd'hui en ruine ? Il présente un ensemble cohérent et bénéficie d'une gestion particulière, assurée par le CREN Rhône-Alpes et la commune de Châteauneuf-de-Bordette (préservation d'espèces naturelles, ouverture au public, entretien).

L'action vise à financer en partie deux stages de formation qui se dérouleront en mai et octobre 2012. Ils permettront de former des habitants des Baronnies aux techniques de la pierre sèche et de restaurer un mur de terrasse situé sur cet ENS. Cette formation sera assurée par l'APARE (Association pour la Participation et l'Action REgionale basée à l'Isle-sur-la-Sorgues) et organisée en partenariat avec le CREN Rhône-Alpes et la commune de Châteauneuf-de-Bordette. Une convention de partenariat déterminera les relations entre les différentes parties.

Par ailleurs, afin de préparer de futures actions de valorisation agricole, il est envisagé de mettre en place un stage professionnel partagé entre le Parc national des Ecrins, le Pnr du Queyras et le projet de Pnr des Baronnies Provençales. L'objectif de ce stage consisterait à préciser les conditions de remise en culture de certains secteurs de terrasses dans les Baronnies Provençales (comme ceux de Villeperdrix). Une convention déterminera les engagements financiers et pédagogiques de chacune des parties.

Le plan prévisionnel de financement proposé est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Prise en charge de 6 journées de formation, assurées par l'APARE	2 400 €	Région Rhône-Alpes	4 000 €
Frais d'hébergement et de déplacement du formateur de l'APARE	600 €		
Frais associés à l'organisation d'un stage sur la valorisation de terrasses en pierres sèches (frais de déplacement et d'hébergement, prise en charge de frais de scolarité)	2 000 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 000 €
Total	6 000 €	Total	6000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition de la première Vice-présidente
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Pour le Président et par délégation
La 1^{ère} Vice-présidente
Christine NIVOU